

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

 Téléphone :
 +33 (0)1 55 68 86 66

 Télécopie :
 +33 (0)1 55 68 86 60

 Site internet :
 www.kpmg.fr

Association Energies Jeunes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020
Association Energies Jeunes
12, rue de Lord Byron 75008 Paris
Ce rapport contient 26 pages

Référence : CC-LB



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66 Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60 Site internet : www.kpmg.fr

Association Energies Jeunes

Siège social: 12, rue de Lord Byron 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'Assemblée générale de l'Association Energie Jeunes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Energie Jeunes relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 1^{er} octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Association Energies Jeunes



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 24 novembre 2020

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables

La note « Autres informations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration du Compte Emplois Ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées cidessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application, conformément aux dispositions du règlement CRC n°2008-12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration arrêté le 1^{er} octobre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 24 novembre 2020

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

KPMG

Association Energies Jeunes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 24 novembre 2020

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 novembre 2020 KPMG S.A.

Christine Chopart







	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, brevets et droits assimilés Droit au bail Autres immob. incorporelles / Avances et aco	56 228	14 348	41 880	49 880
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immob. en cours / Avances et acomptes Immobilisations financières Participations et créances rattachées TIAP & autres titres immobilisés	176 331	106 649	69 682	48 061
Prêts				2 270
Autres immobilisations financières	26 840		26 840	13 530
ACTIF IMMOBILISE	259 399	120 996	138 402	113 741
Stocks Matières premières et autres approv. En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes Créances	24 552		24 552	4 634
Usagers et comptes rattachés	183 407	3 000	180 407	168 290
Autres créances Divers Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie	6 251		6 251	191 689
Disponibilités	783 856		783 856	608 166
Charges constatées d'avance	15 690		15 690	4 877
ACTIF CIRCULANT	1 013 755	3 000	1 010 755	977 655
Charges à répartir sur plusieurs exercices Prime de remboursement des obligations Ecarts de conversion – Actif COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 273 154	123 996	1 149 157	1 091 397







ENERGIE JEUNES

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	214 037	214 037
Report à nouveau	8 452	269 287
RESULTAT DE L'EXERCICE	101 504	-260 835
Subventions d'investissement	10 311	18 311
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	334 305	240 800
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	65 316	
FONDS DEDIES	65 316	
Emprunts obligataires convertibles	00 010	
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		148
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		148
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 000	83 481
Dettes fiscales et sociales	133 473	282 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	541 064	481 063
DETTES	749 537	850 596
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU DACCIE	1 140 155	1 001 205
TOTAL DU PASSIF	1 149 157	1 091 397

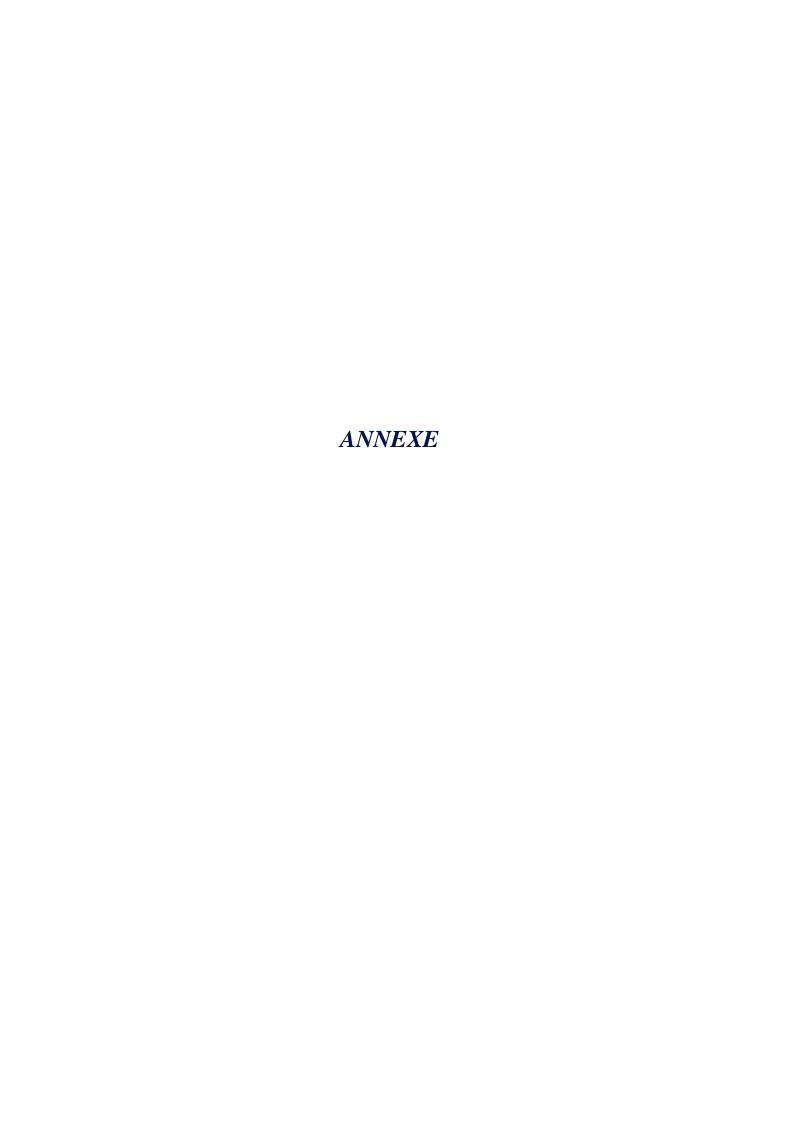






Compte de fonctionnement

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue		51	-51	-100,00
Subventions d'exploitation	170 940	183 390	-12 450	-6,79
Reprises et Transferts de charge	3 740	12 850	-9 110	-70,90
Autres produits	1 654 491	1 316 830	337 662	25,64
Produits d'exploitation	1 829 171	1 513 121	316 051	20,89
Autres achats non stockés et charges externes	706 508	774 288	-67 780	-8,75
Impôts et taxes	46 467	38 821	7 646	19,69
Salaires et Traitements	669 828	704 947	-35 119	-4,98
Charges sociales	197 705	223 000	-25 295	-11,34
Amortissements et provisions	51 467	33 906	17 561	51,79
Autres charges	8 987	6 641	2 345	35,32
Charges d'exploitation	1 680 961	1 781 603	-100 642	-5,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	148 210	-268 483	416 693	-155,20
Produits financiers	1 497	2 466	-969	-39,28
Résultat financier	1 497	2 466	-969	-39,28
RESULTAT COURANT	149 708	-266 017	415 724	-156,28
Produits exceptionnels	19 438	5 809	13 629	234,60
Charges exceptionnelles	1 965	35	1 930	NS
Résultat exceptionnel	17 473	5 774	11 699	202,60
Impôts sur les bénéfices	360	592	-232	-39,19
Engagements à réaliser	65 316		65 316	
EXCEDENT OU DEFICIT	101 504	-260 835	362 339	-138,92









Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ENERGIE JEUNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 149 157 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 101 504 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/10/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

L'association a arrêté les comptes en respectant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, et pris en compte le règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 ans * Matériel informatique: 3 ans

* Mobilier: 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.







Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

ENERGIE JEUNES

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.







Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les actions déployées par Energie Jeunes pendant le confinement

Dès l'annonce de la fermeture de l'ensemble des établissements scolaires pour cause de pandémie de la Covid-19, les équipes d'Energie Jeunes se sont mobilisées pour soutenir les collégiens les plus en difficulté : déploiement d'une offre d'accompagnement individuel, lancement d'une série de vidéos conseil, rassemblement autour du mouvement #RéussiteVirale avec d'autres associations et le projet solidaire : un ordinateur pour travailler.

Déploiement d'une offre d'accompagnement individuel

Un accompagnement méthodologique individuel a été déployé avec les collèges partenaires d'Energie Jeunes pour aider les élèves les plus en difficulté.

Cet accompagnement vise deux objectifs : aider les collégiens à s'organiser dans leur travail et entretenir leur motivation. Ainsi, des volontaires d'Energie Jeunes se sont engagés, pendant la durée du confinement, à suivre un ou plusieurs élèves plusieurs fois par semaine. Initié en Île-de-France, ce dispositif s'est étendu à huit autres régions.

Plus de 130 collégiens ont ainsi été suivis matin et soir par l'un de nos volontaires pour les aider dans l'organisation et le bilan de leurs iournées de travail.

« La Minute Conseil » : notre série vidéos spécial confinement

Energie Jeunes a développé, pendant le confinement, une nouvelle série de vidéos spécialement adaptées à la situation. En effet, il est très difficile, pour de nombreux collégiens, de travailler en autonomie.

Chaque vidéo porte sur une des difficultés fréquemment rencontrées : Comment être en forme pour travailler ? Comment rester concentré ? Comment travailler avec l'aide d'une autre personne ? Comment progresser tous les jours ? ... La série vise à aider les collégiens à rester motivés et à leur apporter un soutien en matière d'organisation et de discipline de travail.

Au total, 8 vidéos « Minute conseil » ont ainsi été diffusées via les collèges, sur les plateformes d'enseignement à distance et sur la chaîne Youtube de l'association.

Energie Jeunes rejoint #RéussiteVirale

#Réussite Virale est une initiative créée par les associations Article 1 et la FAGE pour contribuer à la continuité éducative pendant la période de confinement en mettant en relation des aidants bénévoles (professionnels bénévoles ou étudiants) avec des étudiants et lycéens issus de milieux défavorisés ou dont les parents sont mobilisés sur le front de la crise sanitaire.

Energie Jeunes a rejoint l'initiative #Réussite Virale pour l'élargir aux collégien(ne)s avec le soutien du Ministère chargé de la Ville et du Logement et de l'Académie de Versailles.

Bilan pour Energie Jeunes :

- Nombre de collèges participants : 56
- Nombre de collégiens bénéficiaires : 464
- Soit une moyenne de 8,3 élèves par collège

Projet solidaire: un ordinateur pour travailler

Pour aider les collégiens ne disposant pas du matériel informatique adéquat pour travailler depuis chez eux, l'association Energie Jeunes a mobilisé son réseau de partenaires afin de récupérer des ordinateurs.

En quelques semaines, ce sont 600 ordinateurs portables qui ont ainsi été mis à la disposition des collèges, puis distribués aux collégiens dans les régions Île-de-France, Hauts-de-France et Grand Est.

Plan de continuation

En outre, l'association a mis en place un plan de continuation visant à mettre en place des consignes liées au déconfinement de mai 2020.

Les interventions dans les collèges ont repris à la rentrée.





Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

ENERGIE JEUNES

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	7.6.000			5 6 220
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 228 56 228			56 228 56 228
Immobilisations incorporelles	30 228			30 228
– Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
industriels				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers				
– Matériel de transport	9 272		9 272	
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 243	62 088		176 331
– Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	123 515	62 088	9 272	176 331
B. d. d. d. d.				
– Participations évaluées par mise en				
équivalence				
Autres participationsAutres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	15 800	13 400	2 360	26 840
Immobilisations financières	15 800	13 400	2 360	26 840
minioonisadolis finalicietes	13 800	13 400	2 300	20 040
ACTIF IMMOBILISE	195 543	75 488	11 632	259 399





ENERGIE JEUNES

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		62 088	13 400	75 488
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		62 088	13 400	75 488
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 360	2 360
Scissions				
Mises hors service		9 272		9 272
Diminutions de l'exercice		9 272	2 360	11 632







ENERGIE JEUNES

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 348	8 000		14 348
Immobilisations incorporelles	6 348	8 000		14 348
 Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements aménagements divers Matériel de transport 	9 272	9 272	9 272	
Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 182	40 467	9 212	106 649
Emballages récupérables et divers	00 102	70 407		100 047
Immobilisations corporelles	75 454	49 739	9 272	106 649
ACTIF IMMOBILISE	81 802	57 739	9 272	120 996







Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 232 188 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	26 840		26 840
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	183 407	180 407	3 000
Autres créances	6 251	6 251	
Charges constatées d'avance	15 690	15 690	
Total	232 188	202 348	29 840
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 270		

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	41 907
Fournisseurs – rrr à obtenir	3 060
Produits divers à recevoir	600
Total	45 567





Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		3 000		3 000
Total		3 000		3 000
Répartition des dotations et reprises				
Exploitation Financières Exceptionnelles		3 000		

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres avec droit de repris					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	214 037				214 037
Report à Nouveau	269 287	-260 835			8 452
Excédent ou déficit de l'exercice	-260 835	260 835	101 504		101 504
Situation nette	222 489		101 504		323 994
Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées Droits de propriétaires (Commodat	18 311			8 000	10 311
TOTAL	240 800		101 504	8 000	334 305





ENERGIE JEUNES

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 749 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes				
rattachés	75 000	75 000		
Dettes fiscales et sociales	133 473	133 473		
Dettes sur immobilisations et comptes				
rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	541 064	541 064		
Total	749 537	749 537		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	51 061
Dettes provis. pr congés à payer	43 112
Personnel – autres charges à payer	2 679
Personnel – ndf payées	19 134
Charges sociales s/congés à payer	19 074
Etat – autres charges à payer	8 676
Etat – taxe d apprentissage	1 955
Etat – formation professionnelle co	2 090
Total	147 781







Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	15 690		
Total	15 690		

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires (loyers, ...) dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Produits constatés d'avance

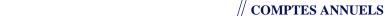
	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	541 064		
Total	541 064		

Les produits constatés d'avance sont composés :

Des produits des partenariats dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur : 303 K€. Ils sont calculés suivant l'état d'avancement des contrats de partenariat à la clôture.

Un prorata est calculé en fonction de la période restant à servir.

Des produits encaissés et non utilisés au 30 juin 2020 au titre de la taxe d'apprentissage : 239 K€.







Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

ENERGIE JEUNES

	30/06/2020	30/06/2019
Autres produits		
Dons partenaires	1 278 418	784 948
Collectes taxe d'apprentissage	288 182	482 382
Dons privés	85 824	49 170
Rétrocession droits d'auteur	1 068	326
Autres produits de gestion courante	999	4
Total	1 654 491	1 316 830

Produit de collecte de la taxe d'apprentissage

En tant qu'organisme habilité, l'Association perçoit des produits de collecte de reversement de la taxe d'apprentissage.

Au cours de l'année civile 2019, l'Association a ainsi perçu à ce titre 426.786 euros.

Les produits de collecte de la taxe d'apprentissage sont inscrits dans le poste des autres produits. Ils s'élèvent au 30/06/2020 à 288.182

Ils sont rattachés au rythme des dépenses réalisées pour lesquelles sont octroyées ces produits.

Pour le 1er semestre 2020, il a été ainsi constaté en produits de collecte de taxe d'apprentissage 41.396 euros. Les encaissements s'élèvent à 279.921 euros, soit un produit constaté d'avance comptabilisé pour 238.525 euros.

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation :

1. Subvention financée par le fonds d'expérimentation pour le jeunesse (FEJ) sur l'Ile de la Réunion :

L'Association Energie Jeunes a signé une convention pluriannuelle subventionnée avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour le projet intitulé "Exploiter tout son potentiel" et pour un montant global de 140.000 euros attribués à 100% à Energie Jeunes. Cette subvention est acquise à l'Association sauf en cas d'inexécution partielle ou total du projet.

L'Association a perçu sur l'exercice un versement de 40.000 euros le 12/09/2019.

2. Subventions relatives aux services civiques :

En tant qu'organisme agréé, l'Association a perçu sur l'exercice 2019/2020 un total de 64.940 euros de subventions pour le financement des services civiques.

3. Subvention commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

L'Association Energie Jeunes a signé une convention pour un montant de 60.000 euros avec le commissariat général à l'égalité des territoires avec de lutter contre le décrochage scolaire grâce au programme "ma réussite au collège".

L'Association a perçu sur l'exercice un versement de 60.000 euros le 30/11/2019.

Subventions d'investissement :

1. Subvention d'investissement pour le site internet

L'Association a perçu 24.000 euros de subvention d'investissements pour le financement du développement du site internet inscrit à

FIDELIANCE

Membre Indépendant du réseau CROWE GLOBAL



COMPTES ANNUELS









Notes sur le compte de résultat

l'actif en immobilisation pour 24.000 euros. Un produit de subvention d'investissements a été constaté sur l'exercice pour 7.999 euros compte tenu de l'amortissement de l'actif immobilisé financé au 30 juin 2020.

FIDELIANCE





Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

ENERGIE JEUNES

	30/06/2020	30/06/2019
Responsables opérations Académie	3	4
Chargée de mission scientifique	1	1
Responsables des relations collèges	2	1
Responsables communication et animation	1	1
Responsable contrôle de gestion	1	1
Responsables des opérations	9	4
Directrices du développement	1	1
Responsables administratives et RH	2	3
Total	20	16

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	6 198 961	6 122 001
Prestations en nature		
Dons en nature	14 748	18 432
Total	6 213 709	6 140 433
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	6 213 709	6 140 433
Total	6 213 709	6 140 433







	Nombre d'heures de bénévolat	Equivalent en nombre de classes	Valorisation
Type			
Bénévoles assurant les tâches de direction	0	0	60 000
Mécénat de compétence	55 063	1 392	4 760 033
Bénévoles indépendants	13 002	1 830	291 808
Bénévoles salariés	4 313	1 438	146 642
Bénévoles retaitrés	467	156	15 878
Services civiques	57 120	2 082	924 600
Abandon d'indemnités kilométriques	0	0	14 748
TOTAL	129 965	6 898	6 213 709

Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, aux biens meubles ou immeubles, dons en nature, etc.

Les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Périmètre de la valorisation des contributions volontaires :

Les contributions volontaires perçues par l'association comprennent le bénévolat des volontaires, les mises à disposition de personnes par des entités tierces partenaires (mécénat de compétence), les biens meubles et immeubles et les dons en nature.

Tous ces éléments de contributions volontaires sont valorisés aux fins de s'agréger au compte d'Emploi annuel des Ressources de l'association

Principe de valorisation des heures de volontaires :

Le taux horaire standard de formation de 34 € est évalué à partir du coût horaire d'un professeur des collèges hors contrat.

Les autres taux sont calculés par les entreprises partenaires en fonctions des coûts de revient des salariés.

La valorisation des contributions résulte du produit des heures fournies à l'association, déplacements compris, par les taux horaires déterminés par les entreprises partenaires et par l'association pour les bénévoles indépendants et les services civiques.

- Volontaires indépendants : Les heures de contributions en activité de formation sont valorisées au taux unitaire global de 34 euros. Les heures de contribution « hors activité de formation » sont valorisées au taux unitaire global de 14 euros,
- Volontaires du service civique : Les heures de contributions en activité de formation sont valorisées au taux unitaire global de 34 euros. Les heures de contribution « hors activité de formation » sont valorisées au taux unitaire global de 14 euros,
- Bénévoles salariés au sein de nos entreprises partenaires : Les heures de contributions sont valorisées par les entreprises en fonction des coûts de revient des salariés
- Mécénats de compétences délégués par nos entreprises partenaires : Les heures de contributions sont valorisées par les entreprises en fonction des coûts de revient des salariés.

Modalités du retraitement de la valorisation des ressources année civile versus année comptable :

Les entreprises partenaires adressent à l'association la liste valorisée au prorata temporis des mécénats de compétence sur l'année civile précédant la période de clôture des comptes de l'association (du 1er juillet au 30 juin).

Les entreprises partenaires n'étant pas en mesure de fournir un état correspondant à la période de clôture des comptes de l'association, Il est procédé à un retraitement de la liste valorisée pour d'une part déduire la part correspondant au 1er semestre de l'année civile N-1 et ajouter la part correspondant au 1er semestre de l'année civile N.

Le retraitement des périodes se fait globalement en fonction des heures et des coûts moyens des contrats de mécénats et si nécessaire contrat par contrat.

Il est tenu compte des entrées et sorties de mécénats de compétence suivant le tableau de suivi des contrats de mécénats tenu par la RH.

Mise à disposition de locaux :

Des conventions de mise à dispositions de locaux à titre gratuit au profit d'Energie Jeunes ont été signées sur quelques DR.

Les surfaces prêtées étant modestes et non significatives, nous n'avons donc pas procédé à une évaluation des locaux prêtés à l'association.









Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Conformément à l'arrêtée du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la Règlementation Comptable, les coûts sont répartis dans trois postes :

- Les missions sociales,
- Les coûts d'appel à la générosité publique et de recherche de fonds,
- Les frais de fonctionnement et de communication.

Les missions sociales

La mission sociale de l'association Energie Jeunes consiste à la formation des élèves de collèges de la 6ème à la 3ème à la persévérance scolaire. Pour ce faire une organisation nationale et régionale a été mise en place avec la contribution de volontaires pour couvrir les besoins des formations exprimés par les collèges.

Toute l'organisation concourt à l'exercice de cette mission sociale et les décisions d'affectations analytiques qui ne sont pas comprises dans cette mission sociale relève soit des frais de fonctionnement soit de la recherche de fonds.

Les versements à d'autres organismes agissant en France sont constitués principalement des frais de formation des personnes en services civiques dans l'Association, ainsi que la participation financière à une convention de recherche signée avec la fondation de coopération scientfique PSE. Energie Jeunes a souhaité collaborer avec PSE pour effectuer une étude d'impact de son programme « exploiter tout son potentiel ». Cette convention a pris effet le 1er septembre 2014.

Les frais de recherche de fonds

L'Association regroupe les frais de recherche, de traitement des dons issus de la collecte de la taxe d'apprentissage et du mécénat sur cette rubrique.

Les frais de fonctionnement

Il n'est imputé aucune quote-part de ces frais sur les missions sociales. Les frais de fonctionnement général prennent en charge pleinement les frais suivants : services ressources humaines, service comptabilité, service contrôle de gestion et audit, service informatique, services généraux, service communication institutionnelle, service juridique, direction financière. A l'exception des salariés responsables régionaux des opérations dont le coût global est affecté à 100% à la mission sociale de l'Association.

Certains salariés peuvent être à la fois en fonctionnement et en missions sociales.

Les autres fonds privés

Les autres fonds privés comprennent les produits issus des partenariats entreprises ainsi que les produits de la collecte de la taxe d'apprentissage.

Subventions & autres concours publics

Les produits des subventions obtenues, dont notamment les subventions relatives aux contrats de services civiques, sont intégrés dans la ligne subvention & autres concours publics.







Tableau emplois ressources

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	= Compte de résultat	sur N		= Compte de résultat	
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 118 017	86 892	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	86 892	86 892
1.1 - Réalisées en France - Actions réalisés directement - Versements à d'autres organismes agissant en France	1118 017	86 892	1.1Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés	86 892	86 892
1.2 - Réalisés à l'étranger - Actions réalisés directement - Versements à un organisme certral ou d'autres organismes			 Legs et autres libranités non affectes Legs et autres libranités affecties Autres produits liés à l'appel à la qénérosité du public 		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
 7.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche des autres fonds privés 2,3 Charges lièes à la recherche de subventions et autres concours publics 			2 - AUTRES FONDS PRIVES 3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS 4 - AUTRES PRODUITS	1 566 600 170 940 25 674	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	565 269				
		86 892			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DU RESULTAT	1 683 286		- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DU RESULTAT	1 850 106	
II - DOTATION AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	65 316		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	101 504		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	1 850 106		VI - TOTAL GENERAL	1 850 106	86 892
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		86 892	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		86 892
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		
	EVALUATIO	N DES CONTRIBUTION	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales Frais de necharche de fronds	5 454 726		Bénévolat Prestations en nature	6 198 961	
rias de redistricte de fonts Frais de fonctionnement et autres charges	330 023		Dons en nature	14 7 48	
Total	6 213 709		Total	6 213 709	







Tableau réconciliation CER

ACHATS 222 86 AZ 25 1 55 1,16 30 92,26 30 92,26 SERVICE SCITEMENTS 422 62,248 26 607,99 36 487,71 7965,89 7965,32 POTATION ALVA ANOMETISSEMBLYS FT ALM 874 82,50 36 977,89 36 977,31 7965,72 POTATION ALVA ANOMETISSEMBLYS FT ALM 51 466,75 42 466,72 42 466,72 79 65,72 79 65,72 POTATION ALVA ANOMETISSEMBLYS FT ALM 1644,04 24 466,72 42 466,72 79 65,72 79 65,72 CHARGES FORMACIENS 1 664,04 1 694,04	CDR	CHIFFRES AU 30/06/2020	MISSIONS SOCIALES	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVES	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DOTATION AUX PROVISIONS SUR RESSOURCES AFFECTEES	DOTATION AUX PROVISIONS	ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES
428 62388 216 652 99 207 565 89 207 565 89 46 46703 38 481.71 7965.32 7965.32 8 M 825,20 569 077,89 305 47,31 708,73 1 164,04 20 1 694,04 1 694,04 1 694,04 1 155,00 366,00 366,00 366,00 6 5 316,00 366,00 366,00 366,00 1 748,61,72 0,00 565,232 70	ACHATS	282 884,02	251951,16			30 932,86		
46. 46.703 38.41,71 7.985,22 87. 48.675 569.07/89 305.47/31 \$1.466,75 42.448,02 90.18,73 \$1.69,404 1.694,04 1.694,04 \$1.965,00 1.965,00 360,00 \$2.400,00 360,00 360,00 \$2.400,00 360,00 360,00 \$2.400,00 360,00 360,00	SERVICES EXTERIEURS	423 623,88	216 057,99			207 565,89		
874 825.0 569 077.89 305 74.31 9018.73	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	46 467,03	38 481,71			7 985,32		
\$1.46675 \$42.48,02 \$9.08,73 \$9.08,73 \$1.694,04 \$1.694,04 \$1.995,04 \$1.995,04 \$1.965,00 \$3.905,00 \$3.905,00 \$3.905,00 \$63.316,00 \$63.316,00 \$3.905,00 \$3.905,00 \$1.748,601,32 \$1.118,016,77 \$0.00 \$56.326,15 \$0.00	FRAIS DE PERSONNEL	874 825,20	569 077,89			305 747,31		
1565A0 1694,04 <th< th=""><th>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</th><th>51 466,75</th><th>42 448,02</th><th></th><th></th><th>9 018,73</th><th></th><th></th></th<>	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	51 466,75	42 448,02			9 018,73		
1965,00 1965,00 <t< th=""><th>AUTRES CHARGES</th><th>1 694,04</th><th></th><th></th><th></th><th>1 694,04</th><th></th><th></th></t<>	AUTRES CHARGES	1 694,04				1 694,04		
1965,00 1965,00 1965,00 360,00 360,00 360,00 65316,00 65316,00 655,00 1746,601,92 1118016,77 0,00 6,00 565,269,15 0,00	CHARGES FINANCIERES							
360,00 360,00 360,00 65.316,00 1118 016,77 0,00 0,00 565 269,15 0,00	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 965,00				1 965,00		
65 316,00 178 01,778 601,92 1118 016,77 0,00 0,00 565 269,15 0,00	IMPOTS SUR LES BENEFICES	360,00				360,00		
1748-601,92 1.118 016,77 0,00 0,00 545 369,15 0,00	ENGAGEMENTS A REALISER SUR LES RESS OURCES AFFECTEES	65 316,00						65 316,00
	COMPTE DE RESULTAT / CER	1 748 601,92	1 118 016,77	00'0	00'0	565 269,15	00'0	65 316,00

day /	CHIFFRES AU 30/06/2020	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	AUTRES PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	RESSOURCES COLLECTEES AUTHES PRODUITS LIES A LA AUTHES PRODUITS AFFECTES AUPRES DU PUBLIC GENEROSITE DU PUBLIC AUX MISSIONS SOCIALES	AUTRES FONDS PRIVES	SUBVENTIONS ET AUTRES CONTRIBUTIONS	AUTRES PRODDUITS	REPRISE DES PROVISIONS	REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES
ENTE DE BIENS ET SERVICES									
RES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 829 171,40		86 892,05		1 566 599,92	170 940,03	4 739,40		
PRODUITS FINANCIERS	1 497,14						1 497,14		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 437,74						19 437,74		
EXERCICES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS									
OMPTE DE RESULTAT / CER	1 850 106,28	00'0	86 892,05	00'0	1 566 599,92	170 940,03	25 674,28	00'0	00'0